

Lille, le 13 novembre 2023

Stéphane Henry
Référént académique « mémoire et citoyenneté »

à Mesdames et Messieurs les Professeurs

Objet : Concours national de la Résistance et de la Déportation 2023-2024

Chères et chers collègues,

Le thème retenu pour l'année scolaire 2023-2024 est intitulé « Résister à la Déportation en France et en Europe ».

1) La participation au Concours national de la Résistance et de la Déportation

Le concours est ouvert aux élèves des établissements publics et privés sous contrat, plus particulièrement à ceux des classes de troisième et de lycée.

Les épreuves écrites individuelles se dérouleront le vendredi 22 mars 2024, selon les modalités pratiques habituelles fixées par les Directions académiques des services de l'Éducation nationale (DSDEN) du Nord et du Pas-de-Calais. Elles reposent sur des sujets élaborés par une commission présidée par le référent « mémoire et citoyenneté » de l'académie de Lille. Ces sujets sont donc identiques pour les deux départements.

Afin de correspondre au mieux avec le travail mené dans les classes, les sujets seront proches des exercices « institutionnels » familiers des élèves. Mais les critères d'évaluation favoriseront l'engagement de l'élève dans la préparation au concours, son intérêt pour le sujet et ses capacités de réflexion personnelle.

Pour les élèves de troisième, le devoir durera deux heures et se décomposera en exercices conformes à la maquette du Diplôme national du brevet actuel. A titre d'exemple, vous retrouverez le sujet donné à la session 2022-2023 à l'adresse suivante : <https://pedagogie.ac-lille.fr/histoire-geographie/wp-content/uploads/sites/8/2023/04/CNRD-sujet-college-2023.pdf>

Pour les lycées généraux, technologiques et professionnels, les élèves auront trois heures pour réaliser **un seul exercice** : ils devront **choisir** entre une composition à partir d'un sujet donné d'une part et une analyse de document(s) à partir d'une consigne générale d'autre part. A titre d'exemple, vous retrouverez le devoir donné à la session 2022-2023 à l'adresse suivante : <https://pedagogie.ac-lille.fr/histoire-geographie/wp-content/uploads/sites/8/2023/04/CNRD-sujet-lycee-2023.pdf>

Tout comme pour les copies individuelles, les travaux collectifs devront être transmis à l'inspecteur d'académie-directeur académique des services départementaux de l'éducation nationale pour le 25 mars au plus tard. Je ne peux qu'encourager cette forme de participation au concours qui offre l'occasion de développer l'autonomie et la créativité des élèves, d'organiser autrement leur travail. Les productions collectives peuvent permettre aux élèves de s'appropriier des connaissances et des démarches historiques et favoriser leur réflexion sur l'engagement civique en les impliquant activement. **Je rappelle la nécessité absolue de faire en sorte que les productions collectives restent anonymes** : le nom de l'établissement ne doit ainsi pas apparaître. Comme pour la session 2022-2023, le professeur complètera un court document (appelé « fiche d'explicitation du travail collectif ») qui lui permettra d'explicitier le projet des élèves et l'objectif du travail collectif.

Les lauréats départementaux recevront leur prix lors d'une cérémonie organisée, en mai-juin, à Arras pour les établissements du Pas-de-Calais et à Lille pour les établissements du Nord. Les meilleurs travaux individuels et collectifs seront sélectionnés par département pour être présentés au jury académique. Le jury académique sélectionnera à son tour six travaux par catégorie (pour rappel, il existe quatre catégories) afin de les présenter au jury national. Les élèves sélectionnés par le jury académique seront mis à l'honneur lors d'une cérémonie qui aura lieu à Lille le 5 juin 2024 après-midi. Le palmarès national sera

rendu public en septembre-octobre 2024. Pour information, à [la session 2022-2023](#), l'académie de Lille a été plusieurs fois primée (deux prix et trois mentions).

2) La préparation du Concours national de la Résistance et de la Déportation

Je vous rappelle qu'il est possible d'inscrire des lycéens quel que soit le niveau : ces derniers ont déjà des savoirs relatifs au thème du concours, que l'on peut réactiver (savoirs issus de la classe de troisième ou savoirs extra-scolaires) ; le thème du concours peut être très largement abordé dans le cadre de l'enseignement moral et civique, notamment en classe de seconde (la thématique centrale étant la liberté).

Toutes les informations officielles sur le CNRD figurent sur le site éducol : <https://eduscol.education.fr/3541/presentation-du-concours-national-de-la-resistance-et-de-la-deportation>.

Un espace sur le site académique histoire-géographie est également consacré à la session 2023-2024 du CNRD : <https://pedagogie.ac-lille.fr/histoire-geographie/2023/04/11/cnrd-2023-2024/>

La Fondation de la Résistance et la Fondation pour la Mémoire de la Déportation ont coordonné une brochure pédagogique dédiée au thème du concours. La version numérique de la brochure est consultable et téléchargeable à l'adresse suivante : https://www.fondationresistance.org/catalogue_2023_2024/#page/1. La brochure comprend la lettre de cadrage rédigée sous la coordination de Vincent Duclert, inspecteur général de l'éducation nationale et président du collège national des correcteurs du CNRD. La version en ligne permet d'agrandir les documents et de découvrir des ressources complémentaires (notamment des articles approfondis, des témoignages, des ressources sonores et audiovisuelles...).

Les services éducatifs de la Coupole d'Helfaut-Wizernes et du musée de la Résistance de Bondues peuvent favoriser votre participation et accompagner vos projets. Ils vous proposent des ressources locales qui amèneront les élèves à découvrir et à comprendre les spécificités de l'histoire de la région et de l'engagement résistant de ses habitants. Il est en effet essentiel d'inscrire la préparation du concours dans une dimension locale. La Coupole peut vous aider à préparer le concours en mettant à disposition de vos élèves différents types de documents en lien avec le thème de cette session (archives, photos). N'hésitez pas à prendre contact avec le service pédagogique : 0321122730 ou pedagogique@lacoupole.com. Quant au Musée de la Résistance de Bondues, il organise, comme chaque année, une exposition temporaire centrée sur le thème. Un guide de visite sera disponible prochainement en téléchargement sur le site internet du Musée : <https://www.ville-bondues.fr/expositions-temporaires>

Je souhaite que le Concours national de la Résistance et de la Déportation continue de susciter l'engagement de nombreux professeurs, issus de tous les types d'établissement et de toutes les disciplines, et qu'il offre la possibilité de mener, dans les collèges et les lycées, un véritable travail interdisciplinaire. Je souhaite également que la préparation au concours soit une nouvelle fois l'occasion de prendre la mesure des enjeux civiques qui accompagnent cet indispensable travail d'histoire et de mémoire.

Je vous remercie de votre investissement et vous adresse mes salutations les plus cordiales.

Stéphane Henry,
Référént académique « mémoire et citoyenneté »
IA-IPR d'histoire-géographie
Académie de Lille
stephane.henry@ac-lille.fr